

RCS : LONS LE SAUNIER

Code greffe : 3902

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LONS LE SAUNIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 00113

Numéro SIREN : 881 811 384

Nom ou dénomination : 3CLYPSE

Ce dépôt a été enregistré le 25/02/2020 sous le numéro de dépôt A2020/000627

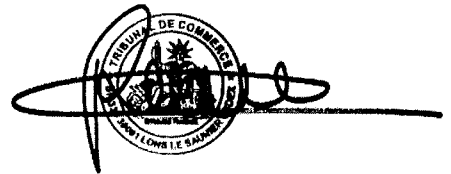
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **LONS LE SAUNIER**



408486

Dénomination : 3CLYPSE
Adresse : 4 rue de Frasné 39250 Mignovillard -FRANCE-
n° de gestion : 2020B00113
n° d'identification : 881 811 384
n° de dépôt : A2020/000627
Date du dépôt : 25/02/2020

Pièce : Statuts constitutifs + Annexes du 18/02/2020



408486

**SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
UNIPERSONNELLE**

3CLYPSE

Société à responsabilité limitée :

Au capital de 1 000€

Siège social : 4 Rue de Frasne 39250 MIGNOVILLARD

Le soussigné :

M. BERTHET Ephrem, né le 3 janvier 1990, à Lons-le-Saunier, résidant 4 Rue de France 39250 Mignovillard a établi ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée dont le gérant est l'associé unique, pacsé, avec Madame BOURGEOIS Lolita Isabelle Hervé née le 22 avril 1991 à Pontarlier, sous le régime de la séparation de bien au tribunal d'instance de Besançon le 1^{er} septembre 2016.

Statuts

Article 1er : Forme

La société est à responsabilité limitée.

Article 2 : Objet

La société a pour objet la fourniture de prestations de conseils en finance et en gestion et la gestion de titres de participations.

Et, plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

Article 3 : Dénomination

Sa dénomination sociale est : 3CLYSPE.

Dans tous les actes et documents émanant de la société, cette dénomination doit être précédée ou suivie immédiatement des mots : « société à responsabilité limitée » ou des initiales : « SARL » et de l'énonciation du capital social.

Article 4 : Siège social

Le siège social est fixé à : 4 Rue de Frasne 39250 Mignovillard.

Il peut être transféré par décision de l'associé unique.

Article 5 : Durée

La société a une durée de 99 années, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Article 6 : Apports

Apports en numéraire : 1 000€

M. BERTHET Ephrem apporte et verse à la société une somme totale de 1 000 €

La somme totale versée, soit, mille euros a été déposée le 18/02/2020 au crédit d'un compte ouvert au nom de la société en formation, à la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Franche-Comté, 11 Avenue Elisée Cusenier 25084 Besançon Cedex 09, ainsi qu'en atteste le certificat ci-joint.

M. BERTHET Ephrem réalise le présent apport pour son compte personnel et est en conséquence seul propriétaire des parts sociales qui lui sont attribuées en rémunération de son apport.

Article 7 : Capital social et parts sociales

Le capital est fixé à la somme de : 1 000€

Le capital est divisé en 10 parts de 100 €

Article 8 : Gérance

La société est gérée par son associé unique, M. BERTHET Ephrem. Il est nommé pour une durée illimitée. Il déclare accepter les fonctions qui lui sont conférées et précise qu'il n'existe, de son chef, aucune incompatibilité ou interdiction pouvant faire obstacle à sa nomination.

Article 9 : Décisions de l'associé

L'associé unique exerce les pouvoirs et prérogatives de l'assemblée générale dans la société pluripersonnelle. Ses décisions sont répertoriées sur un registre coté et paraphé. Il ne peut en aucun cas déléguer ses pouvoirs.

Article 10 : Exercice social

Chaque exercice social a une durée de douze mois qui commence le 1^{er} octobre et finit le 30 septembre (par exception, le premier exercice sera clos le 30 septembre 2020).

Article 11 : Comptes sociaux

L'inventaire et les comptes annuels sont établis par l'associé unique gérant. Leur dépôt au Registre du Commerce et des Sociétés dans le délai de six mois à compter de la clôture de l'exercice vaut approbation des comptes.

Le rapport de gestion est établi chaque année par l'associé unique gérant et tenu à la disposition de toute personne qui en fait la demande.

Article 12 : Option pour l'impôt sur les sociétés

Conformément aux dispositions de l'article 206, 3 du Code général des impôts, l'associé unique déclare opter pour l'impôt sur les sociétés.

Article 13 : Actes accomplis pour le compte de la société en formation

L'état des actes accomplis pour le compte de la société en formation a été annexé aux statuts. La signature de ceux-ci emportera reprise de ces engagements par la société, lorsque celle-ci aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés.

Article 14 : Frais et formalités de publicité

Les frais afférents à la constitution des présents statuts et de leurs suites seront pris en charge par la société.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales de publicité.

Fait à Mignovillard, le 18 février 2020

En 2 exemplaires.

Ephrem BERTHET

Don pour acceptation des fonctions de gérant



POLE AGRI PRO PONTARLIER
9 RUE DE BESANCON
25300 DOUBS
Tél. :
Fax :

V / réf.: 18077422010
N / réf.: CAROLINE BESSON

Attestation de dépôt

pour constitution de capital social
(Article 77-Loi du 24 Juillet 1966
Article 62 - Décret du 23 mars 1967)

La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Franche-Comté dont le siège social est sis à : 11
Avenue Elisée Cusenier 25084 Besançon Cedex 09 atteste

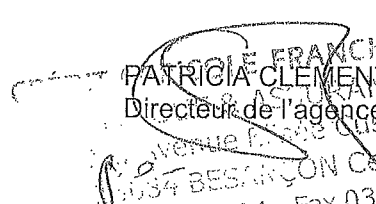
qu'il a été déposé le 18/02/2020 par M EPHREM BERTHET fondateur - conformément à la réglementation en
vigueur -

- Au compte spécial bloqué n° 18077422010
ouvert au nom de la Société en formation, dénommée 3CLYPSE
au capital de 1 000,00 EUR
sans appel public à l'épargne
dont le siège social est établi à 39250 MIGNOVILLARD
la somme de 1 000,00 EUR représentant la partie libérée soit : 100,00 % du capital social
- Une liste comportant les noms, prénoms usuels et date de naissance des fondateurs avec
l'indication des sommes versées par chacun d'eux (ci-après annexée).

La Caisse Régionale agit ainsi à titre de simple dépositaire agréé désigné par la législation des
sociétés, et décline toute responsabilité quant à l'origine des fonds déposés et leur utilisation après
déblocage.

Attestation valable jusqu'au 31/03/2020.

Fait à DOUBS, le 18 Février 2020


PATRICIA CLEMENT
Directrice de l'agence
11 Avenue Elisée Cusenier
25084 BESANCON Cedex 9
Tél. 03 81 84 81 84 - Fax 03 81 84 82 82

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Franche-Comté - Société coopérative à capital variable agréée en qualité d'établissement de crédit dont le
siège social est : 11 avenue Elisée Cusenier - 25084 Besançon Cedex 9 - Code APE 6419Z / Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des
intermédiaires en assurances sous le n°07024000 / Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux
articles L512-6 et L512-7 du Code des Assurances / Tél. 03.81.84.81.84 - Fax. 03.81.84.82.82

Retrouver toutes les informations concernant l'utilisation de vos données personnelles à l'adresse suivante : www.ca-franchecomte.fr

Liste des fondateurs

Société : 3CLYPSE

Compte n° 18077422010

Nom et prénom	Né(e) le	Montant versé
M EPHREM BERTHET	03/01/1990	1000 EUR
		EUR
		EUR
		EUR
		EUR
		EUR